

Assistance Éducative en Milieu Ouvert

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Protection de l'enfance / Famille

Parcours concernés

Autres parcours

Autre parcours : <p>Protection de l'enfance</p>



Mission

Contexte missions

L'AEMO est une mesure judiciaire de protection de l'enfance ordonnée par le juge des enfants. Elle accompagne l'enfant à domicile au sein de sa famille pour prévenir le danger et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Liste des missions

- Intervenir au domicile de l'enfant et de sa famille
- Assurer un accompagnement éducatif et social des parents et de l'enfant
- Faciliter les échanges entre la famille et les institutions scolaires, sanitaires et sociales
- Aider à la résolution des difficultés familiales et éducatives
- Soutenir la continuité de la scolarité et le suivi médical de l'enfant
- Mettre en place des actions de prévention et de médiation familiale
- Évaluer régulièrement la situation éducative et sociale
- Rechercher des solutions adaptées sans recourir au placement
- Travailler en partenariat avec les services sociaux et judiciaires
- Informer et conseiller les parents sur leurs droits et obligations
- Rédiger des rapports d'avancement destinés au juge des enfants

En synthèse

L'AEMO vise à protéger l'enfant en danger tout en maintenant son maintien dans le cadre familial, en renforçant les capacités parentales et en coordonnant les partenariats nécessaires. Elle combine surveillance éducative et soutien psychosocial à domicile.

Contraintes

La mesure est ordonnée judiciairement, l'enfant et les parents n'ont pas le choix d'adhérer. La durée est limitée (souvent 6 mois à 2 ans). L'intervention dépend de la disponibilité des services et du respect des engagements par la famille.



Conditions d'accès

Orientation validée :

L'orientation est validée par le juge des enfants lors de la saisine judiciaire.

Critère d'âge :

La mesure concerne principalement les mineurs de 0 à 18 ans, parfois jusqu'à 21 ans selon les situations.

Lieu de vie :

L'enfant doit résider au domicile familial ou chez un tiers digne de confiance dans le département.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Évaluation médico-sociale
- Évaluation sociale

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Coordination / Appui parcours de santé
- Coordination / Appui parcours social

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Prévention vulnérabilité
- Soutien à la parentalité et à l'éducation

Vie quotidienne au domicile

- Accompagnement à la vie sociale



Modalités

Modalités d'intervention

En structure sociale

Modalités de saisine

Saisine par le juge des enfants / PJJ



Formulaires d'accès

- Dossier de saisine au juge des enfants : Non disponible en ligne, procédure via avocat ou service social
- Formulaire de demande d'intervention auprès du service AEMO : à contacter directement l'Udaf 80 via <https://www.udaf80.fr>



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques semaines



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements/protection-de-l-enfance/service-action-educative-en-milieu-ouvert--a-e-m-o---295/rgn-picardie.html#somme>
- https://www.santeenfrance.fr/annuaire/6-services-prevention-et-protection-de-l-enfance-aemo/dep:80#google_vignette
- <https://www.udaf80.fr/les-services-aux-familles/action-educative-en-milieu-ouvert/>



Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/assistance-educative-en-milieu-ouvert>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Version 4 · 21 juillet 2026